

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 23 (1993)
Heft: 1

Rubrik: SOS consommateurs : comparer avant d'acheter

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comparer avant d'acheter

SOS
consommateurs

Féd. romande
des consommatrices

En avoir pour son argent. Ne pas regretter son achat et être sûr d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix. Les tests de marchandises, appelés aussi essais comparatifs, sont là pour vous aider. Nous parlons bien sûr des tests effectués par les associations de consommateurs. Tests réalisés en toute indépendance.

Choix des produits. Achats.

Les produits que l'on va tester peuvent être bon marché et d'usage quotidien (dentifrices, tisanes, jambon) ou chers et achetés pour plusieurs années (caméras, appareil ménagers). Les associations de consommateurs ne peuvent pas TOUT tester et doivent choisir en fonction de leur budget, des suggestions des usagers. En Suisse, chaque association peut réaliser ses propres tests, ou les faire en commun avec les autres (swiss testing group). La Confédération, suite à l'acceptation de la loi sur la Protection des consommateurs, fournit aux associations un subside destiné à la réalisation de tests.

Les produits sont achetés dans le commerce normal par des acheteurs anonymes. Tous les types de commerce sont représentés: grands magasins, gros distributeurs et commerce de détail indépendant ou spécialisé. Les produits sont alors codés, éventuellement mis dans des emballages neutres et fournis au laboratoire compétent qui effectuera le programme d'analyse et de mesures demandés.

Avant publication, chaque fabricant et/ou distributeur reçoit les résultats qui le concernent. En effet, la préparation et réalisation d'un test prend hélas du temps et il peut arriver qu'un article ait été modifié entre-temps ou retiré de vente, voire même remplacé par un nouveau modèle.

Une internationale des consommateurs

Quel qu'ait été le résultat du vote du 6 décembre, il y a longtemps que les produits circulent d'un pays à l'autre et que

les associations de consommateurs de plusieurs pays réalisent des tests de marchandises en commun. Il s'agit surtout de produits chers.

Choisir...

Une fois le test publié, le consommateur doit le lire attentivement. Il a sous les yeux des critères de choix. A lui de voir ce qui lui convient personnellement.

Deux exemples...

Les tisanes de menthe.

Le test a porté sur des thés en vrac (feuilles) et sur des sachets. Dans l'ensemble, les résultats ne sont pas mauvais. Deux produits sur seize sont jugés moins bons. Il ressort qu'il n'y a pas de relation entre le prix et la qualité. Bien plus, l'achat en pharmacie ou en magasin de diététique n'est pas forcément un gage de qualité, puisque les seuls problèmes relevés dans ce test proviennent de marques vendues par ce canal de distribution. Les tisanes sont donc généralement saines et il y a un progrès par rapport aux tests précédents.

Le test a paru dans le numéro d'octobre de «J'achète mieux». Il est complété par des conseils d'utilisation, car bien que ces produits soient «naturels», il ne faut pas dépasser certaines doses et il faut les préparer correctement.

Appareils photo, caméras vidéo, films.

Un événement: le premier guide européen de tests sur ces produits performant est paru. Il est sorti de presse en novembre dans toute l'Europe. La FRC se charge de diffuser ce guide contenant les résultats de tests portant sur deux cents produits. S'y ajoutent des comparaisons de prix internationales. Si vous voulez consacrer votre retraite à améliorer vos performances de photographe ou de cinéaste, ou si vous désirez offrir un cadeau, ce guide est fait pour vous. ■

Vous pouvez commander à la FRC, case 2820, 1002 Lausanne (ou tél. 021/312 80 06) le numéro 206, octobre 1992 (thés de menthe) Fr. 5.-, ou le guide photo/caméras Fr. 8.- + frais d'envoi. En vente aussi dans les bureaux FRC C.I.